

Miroir des Blats



Votre magazine d'informations

N°001 d'Octobre 2020



Le mot du maire



Chères Saint Jacquoises et chers Saint Jacquois,

Vous avez renouvelé votre confiance les 15 mars et 28 juin en votant la majorité de notre liste et je vous en remercie. Depuis six mois, nous traversons une crise sans précédent. Je tiens avant tout à adresser



toutes mes pensées aux personnes touchées par la Covid-19 et leurs familles, et à vous redire combien il est important que chacun de nous suive les consignes de sécurité sanitaire. C'est dans ces moments que l'on mesure combien il est nécessaire de prendre soin des plus fragiles.

Je tiens à remercier toute mon équipe qui m'entoure depuis des mois. Ils travaillent avec acharnement, pour vous convaincre de notre légitimité à assurer la gestion et l'avenir de notre village dans une démarche de démocratie participative.

J'ai l'immense joie de vous présenter le numéro 1 de notre nouveau bulletin municipal, nommé « *Miroir des Blats* ». Il sera le reflet de la vie de notre commune. Je compte sur vous pour le faire vivre par vos anecdotes, vos remarques, vos questions. Je souhaite qu'il vous apporte une petite bouffée de bonne humeur et d'oxygène, en cette période difficile qui, je l'espère, se terminera bientôt.

Vous pouvez compter, sur notre écoute et notre soutien. Je vous souhaite une très bonne lecture. Avec tout mon dévouement

Linda Bénard

Elections municipales

Les élections municipales de 2020 ont été perturbées par l'épidémie de la « Covid 19 », un virus de type coronavirus. Le premier tour initialement prévu le dimanche 15 mars 2020 s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Mais le lundi 16 mars, le Président de la République, Emmanuel Macron, annonçait des mesures de confinement pour le lendemain, midi, et le report du deuxième tour électoral. Finalement, le deuxième tour fut programmé pour le dimanche 28 juin.

Le nouveau conseil municipal

Premier tour (dimanche 15 mars 2020)

Inscrits =	230	Blanc =	0
Votants =	170 (75 %)	Nuls =	3
Exprimés =	170	Abstentions =	57



<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Voix</u>	<u>Mission</u>	<u>Liste</u>
Laurent	Combelle	100	Syndicat d'électricité et de gaz	Une pour tous
Martine	Jouvente	98	Comité national des actions sociales	Une pour tous
Linda	Bénard	97	Maire (réélue)	Une pour tous
Marcel	Trin	96	1 ^{er} adjoint (personnels communaux)	Une pour tous
Christian	Gard	95	Miroir des Blats	Une pour tous
Joël	Saule	92	démissionnaire	Une pour tous
Brigitte	Galland	86	Budget	Une pour tous
Olivier	Génin	86	Parc des Volcans d'Auvergne	Une pour tous



De gauche à droite : Marcel Trin (1^{er} adjoint), Martine Jouvente, Richard Gouze, Linda Bénard (maire), Enrick Nieto (à genoux) (2^{ème} adjoint), Laurent Combelle, Marianne, Christian Gard, Brigitte Galland, Olivier Génin, Yvanne Buisset.

Deuxième tour (dimanche 28 juin 2020)

Inscrits =	228	Blanc =	0
Votants =	153 (67 %)	Nuls =	2
Exprimés =	151	Abstentions =	0

<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Voix</u>	<u>Mission</u>	<u>Liste</u>
Enrique	Nieto	68	2 ^{ème} adjoint (vie de la cité)	Une pour tous
Yvonne	Buisset	66	Vie de la cité	Une pour tous
Richard	Gouze	65	Syndicat mixte du Lioran	indépendant
Guy	Cheylus	61	non élu	indépendant
Thierry	Pastre	59	non élu	Une pour tous

Indemnités des élus

Avant le 1^{er} janvier 2020, selon le code général des collectivités territoriales (article L.2123-23) le maire d'une commune de moins de cinq cents habitants bénéficiait d'indemnités (imposables à l'impôt sur le revenu) plafonnées à 17% de l'indice terminal (brut) 1027 (= indice majoré 830). La charge revient pleinement à la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Etat a généreusement accordé une augmentation de ces plafonds, de 17% à 25,50%. Mais la charge en revient toujours à la commune. Le « cadeau » était empoisonné. En conséquence, sur proposition de Madame le Maire, Linda Bénard, le conseil municipal a voté à l'unanimité que le taux de 17 % soit maintenu pour la durée de son mandat ; et ceci pour ne pas alourdir les charges de Saint-Jacques-des-Blats. Soit 661,20 € bruts mensuels imposables.

Par ailleurs, il n'a été nommé que deux adjoints au maire, et non trois comme autorisés, ce qui devrait minorer d'autant les charges des indemnités des élus. (256,70 € mensuels bruts imposables par adjoint).

Vœux des lecteurs

Nous reproduisons quelques vœux entendus au comptoir de la boulangerie, ou sur la terrasse du Cantou. Nous les soumettrons à qui de droit et publierons les éventuelles réponses.

Vœux n° 001 : Sens interdit, sauf riverains



Certains marcheurs sont des consommateurs modernes, s'ils pouvaient faire grimper leur véhicule jusqu'au pied du pierrier du Griou, ils le feraient avec un seul souci « *vais-je trouver à stationner ma voiture au pied du cône ?* ». Heureusement, ils sont stoppés bien avant. Malheureusement, ils abandonnent leurs véhicules dans le pauvre chemin creux, déjà rendu peu praticable par les congères (l'hiver) ou les branchages (l'été). Et les riverains sont alors prisonniers chez eux. Un panneau de circulation serait le bienvenu.

Vœux n° 002 : Déforester la voie ferrée

C'est délicieux de lire dans le train, bercé par la musique du roulement des wagons sur le rail. C'est délicieux également de poser son livre pour regarder le paysage. Malheureusement les arbres poussent le long des voies ferrées, et l'alternance constante de lumière et d'ombre, comme des flashes de soleil, due aux cimes des arbres, interdit une lecture apaisée ; et le mur de troncs et de feuilles, interdit de contempler la vue. Les communes du Cantal ne peuvent-elles pas négocier avec la SNCF pour couper les arbres des abords des voies et faire profiter des coupes aux habitants ?

Vœux n° 003 : Poubelles aux Boissines

Au hameau des Boissines, le camion vient ramasser les poubelles le mardi matin. Mais les poubelles collectives sont à mi-chemin des hauteurs du hameau. C'est donc le mardi matin qu'en descendant leurs poubelles, les habitants se cassent une jambe, et les hôtes des gîtes se foulent une cheville, poubelles à la main et jurons à la bouche. Le camion ne pourrait-il pas monter quelques mètres de plus ?



Coup de gueule

Vous émettez des vœux ? C'est une excellente chose. Et la municipalité fera le maximum pour vous satisfaire. Mais la municipalité accuse aussi de petites dépressions. Pardonnez lui d'acérer sa plume.

Amiante, électroménager, ferraille...

Du temps des mandats de Jacques Frescal, l'ancien maire, il avait été réservé, autour du terrain de sports, deux emplacements. Le premier emplacement permettait aux habitants de la commune de déposer leur déchet vert (gazon, branchage, etc.) et s'épargner ainsi un aller-retour jusqu'à la décharge de Vic-sur-Cère. L'autre emplacement permettait aux habitants de déposer des gravas minéraux et de la terre végétale, et à d'autres habitants de récupérer cette terre végétale.

Mais de nombreuses années de fonctionnement entre gens civilisés ont été récemment interrompues. Les gens - est-ce dû au confinement ? - se sont occupés à de petits travaux dans leur maison ou leur jardin, engendrant des déchets... Que pensez-vous qu'il advint ? Les emplacements prévus pour de la récupération écologique recueillirent des plaques d'amiante, de l'électroménager, etc. Que pensez-vous qu'il arrivât ? Ces emplacements furent fermés. Et la commune dû, aux frais du contribuable, organiser le désamiantage (facturé 720 €), et transporter le reste à la décharge de Vic-sur-Cère, par les employés communaux (coût non déterminé).

Nota bene

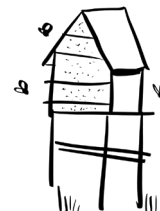
Les sanctions contre les décharges sauvages ont été renforcées.

Un particulier commet l'infraction : l'abandon ou le simple dépôt de déchets est puni, pour un particulier à pied, d'une amende de 2^{ème} classe, soit 68 euros (450 euros si défaut de paiement ou de contestation). Le contrevenant est motorisé, l'amende est de 5^{ème} classe d'un montant maximum de 1.500 euros (et de 3000 euros si récidive).

Un professionnel commet l'infraction : la sanction est de deux ans de prison (maximum) et/ou 75.000 euros d'amende. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le maire peut décider d'une amende administrative allant jusqu'à 500 euros.



Déclaration de ruches



déclaration annuelle du 1^{er} septembre au 31 décembre

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par courriel à l'adresse électronique suivante :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.



Pour les apiculteurs ne disposant pas d'un accès à internet, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès en mairie. Pour cette campagne 2020, il sera également possible d'utiliser le *Cerfa papier 13995*04* à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2020 à l'adresse : DGAL, Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le Cerfa 13995*04 est disponible à l'adresse électronique suivante : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> ou en mairie. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception à la DGAL.

Chemins de randonnée

En présence de Philippe Mourgues, maire de Thiézac, vice-président de la communauté de communes chargé du tourisme et de la communication, Stéphanie Evennou a fait un exposé, pour les membres du conseil municipal, sur les chemins de randonnée. Nous présentons ci-après un bref compte rendu, et nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

Pour l'heure, retenons que l'entretien des chemins est assuré par la communauté de communes mais externalisé par des contrats d'une durée de trois ans (2018-2019-2020), affermis annuellement. A cette fin, le territoire a été divisé en quatre lots :

- **La vallée de la Cère** (Polminhac, Vic sur Cère, Thiézac, Saint-Jacques-des-Blats et Via Arverna – GR 400). L'intervenant est le *Bureau des accompagnateurs de montagne du Puy Mary* ;
- **La Vallée du Goul** (Saint-Clément, Pailherols, Jou-sous-Monjou et Raulhac et portion de Pailherols à Raulhac du GR 465). L'intervenant est l'*Office national des forêts* ;
- **Le plateau de Badailhac** (Badailhac, Saint-Etienne-de-Carlat, Cros-de-Ronesque) L'intervenant est *Les Z'arts verts* ;
- **Les pistes équestres et le GR 465**. L'intervenant est l'association *Cheval découverte*.

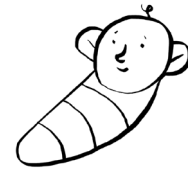
La période d'entretien démarre en avril pour s'achever début octobre.

- travaux initiaux et obligatoires : fauchage – élagage et rafraichissement du balisage ;
- travaux supplémentaires : dégagements des arbres, busages, pose/dépose de mobilier.

Le sujet sera traité de façon approfondie dans les prochains numéros.



Vie du village



Notre village doit vivre. Vivre dans la solidarité et l'amitié. Chacun d'entre nous a sa place. Alors tout ce qui vous touche intéresse Le Miroir : vous changez de voiture ? votre enfant a réussi un examen ? vous avez redessiné votre jardin ? Dites-le nous. Il faudrait qu'en cinq ans, chacun de nous ait été cité au moins une fois, pour que chacun d'entre nous soit célèbre dans son village. Bien sûr nous n'obligerons personne. Merci aux premiers cités...

Milo Pégurier est né à Aurillac, le 10 avril 2020, fils de Julien Pégurier et Lucie Plagne domiciliés au lotissement du Pont. Sa Maman travaille à la maison de retraite de Vic-sur-Cère, son Papa est facteur à Murat.

— * —

Gabriel Marcombe est né à Saint-Flour, le 7 août 2020. Sa Maman, Marion Bout, est aide-soignante ; son Papa, Maxime Marcombe, est plaquiste. Gabriel est plutôt sage la nuit ; il fait son boulot !

— * —



Lucas Combelle, après une scolarité de collégien à Vic-sur-Cère, a obtenu son brevet des collèges avec la mention très bien. Passionné de nature et d'environnement, Lucas va intégrer le lycée Georges-Pompidou à Aurillac où il a été admis en seconde générale avec l'option « *environnement-agronomie-technique-développement durable* ».

— * —

Mérodie Cornut a obtenu son baccalauréat avec la mention très bien dans la discipline « ASSP

(accompagnement soins et services à la personne) ». A la rentrée de septembre 2020, Mérodie a intégré l'école d'aide-soignante à Aurillac. Plus tard elle envisage d'exercer le métier d'aide-soignante en milieu hospitalier, service de pédiatrie ou en maison de retraite.

— * —

Marie-Jeanne Poudéroux a obtenu la mention bien au baccalauréat série L (littéraire), en section européenne au lycée Emile Duclaux à Aurillac. En septembre, elle intègre l'université Clermont-Auvergne pour préparer une licence d'études européennes et internationales en anglais. A presque 18 ans et avec le permis en poche, en route vers de nouvelles aventures !

— * —

Grange du musée

La grange attenante au musée des Chazes, et l'espace vert autour, ont été donnés à bail à l'association *La Car'Louche*, sise à Saint-Jacques-des-Blats, jusqu'au 31 décembre 2024. Les herbes ont été coupées, un potager va être créé.

— * —

Espoir pour la boucherie

Lilian Besnard a rouvert la boucherie le 1^{er} août 2020. Il venait de Lézignan-Corbières (Aude). Sa femme et sa fille devaient le rejoindre à la rentrée 2021. Lilian était un boucher de métier, privilégiant les circuits courts : les veaux provenaient des exploitations de Lionel Tichit à Niervèze (Thiézac), de Jean-Marie Chalmette à Manhes bas (Saint-Jacques-des-Blats) et de Sylvain Peyronnet au *Sérieys* (Saint-Jacques-des-Blats) ; le bœuf venait des mêmes exploitations et de celle de Clément Delpuech à Saint-

Clément ; le porc était *Le Capelin* de la *Chataigneraie* (sud du Cantal). Cet été la boucherie était ouverte 7/7 jours, matin et soir. Malheureusement Lilian dut retourner à Lézignan pour des raisons personnelles. Des études sont en cours pour lui succéder.

— * —

La saint Jacques

La saint Jacques se fête le 25 juillet. Les années jacquaires (ou compostellanes) placent le 25 juillet un dimanche. Cette année, nous avons fêté saint Jacques dimanche 26 juillet à 11:00, dans l'église paroissiale de Saint-Jacques-des-Blats. La messe était présidée par Emmanuel Laporte, curé de la paroisse *Saint-Jacques-Berthieu-en-Carladès*, et animée par Claude Peyronnet-Testeil, organiste, et Aurélien Comoy, saxophoniste.

— * —

Maryse Poudroux part à la retraite.

C'est à la création de la petite section de maternelle que débute, en septembre 1990, la longue carrière de Maryse à l'école de Saint-Jacques-des-Blats. En passant du CM2 jusqu'à la 6^{ème}, les élèves vont profiter de l'expérience acquise au fil des ans de cette femme toujours souriante.

Au début Maryse aide la maitresse à la cantine, en coupant la viande aux plus jeunes. Elle raconte des histoires, organise des jeux collectifs ou participe aux ateliers peinture et dessin. A la garderie parfois elle est aussi là et quelques heures de ménage finissent de remplir ses journées.

Maryse sera pendant trente ans partout sur le front. Pour le bien de l'école, de la commune mais avant tout pour nos enfants. Elle aime dire à ceux qui veulent l'entendre : *« il faut vivre avec les enfants pour les comprendre, ils sont naturels et vous surprennent encore et toujours »*. La socialisation commence par le partage et l'école.

Nous l'avons échappé belle car Maryse était vouée à devenir un agent administratif. Heureux sont les gamins d'hier qui la saluent aujourd'hui dans la rue, même si elle avoue ne pas les reconnaître tous, ils lui pardonnent volontiers.



Si malheureusement le nombre d'élèves est en baisse, faisons-en sorte que cela reste un cocon familial dira-t-elle. *« J'ai pris un réel plaisir à travailler auprès des enfants et si le travail me manque un peu, ce sont les enfants qui me manqueront le plus. »*

— * —

Santé

Le docteur Géraud Monchaux quitte la maison de santé de Vic-sur-Cère le 1^{er} décembre prochain ; il sera permanent à la maison Maurice-Delort de Vic-sur-Cère. Les médecins de la maison de santé sont Viginie Bergous-Rocagel et Judicaël Roland en attente de déposer sa thèse ; le retard est dû au confinement. De

nouveaux médecins ont prévus de s'installer prochainement en vallée de la Cère.

— * —

Cet été, Martine Jouvente, conseillère municipale, a pris contact avec les personnes qui vivent seules, pour prendre de leurs nouvelles et savoir comment elles ont vécu et géré la chaleur de l'été 2020.

— * —

Sénatoriales

Notre maire, Linda Bénard, a accepté d'être la suppléante d'Eric Février, pour un fauteuil au Sénat. Les élections par les grands-électeurs se sont déroulées le 27 septembre 2020.

— * —

Bernard Bruel part à la retraite

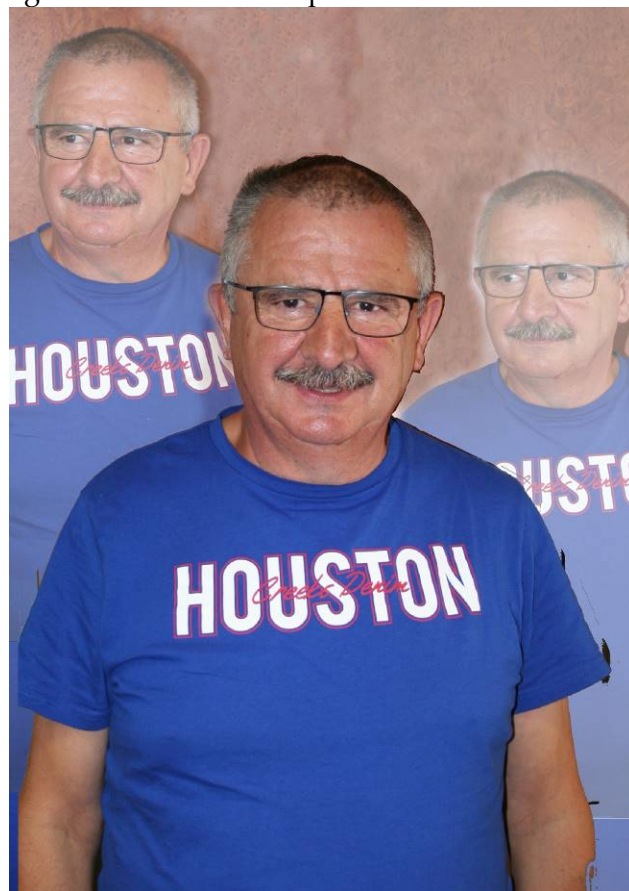
Père de deux filles et grand-père de deux petites-filles, veuf depuis deux ans, Bernard Bruel part en retraite. Une retraite bien méritée surtout quand on sait que notre ami a commencé à travailler dès l'âge de dix-sept ans. Neuf heures par jour plus le samedi matin. Des semaines de quarante-neuf heures. Un autre monde pour les jeunes d'aujourd'hui. Bien plus tôt, à neuf ans, il gardait déjà les vaches dans les prés. A sept heures du matin, il prenait sa musette, partait dans la montagne jusqu'à seize heures. Comme il aime à le dire, "*on n'avait pas de consoles de jeux, nous !*"

Il habitait avec ses parents la maison à La Combe avec ses six sœurs et ses trois frères ; ne la cherchez pas elle n'existe plus. A la place vous y trouverez un transformateur. Son oncle avait lui aussi dix enfants, les hivers étaient rudes et longs à cette époque mais l'école était pleine de vie. C'est peut-être pour cela que Bernard, juste avant de partir à l'armée, a œuvré pour la commune de Saint-Jacques-des-Blats, à la construction de l'école, telle que vous la connaissez.

C'est avec un CAP de chauffagiste qu'il est entré dans la vie professionnelle le 1^{er} octobre 1977, et depuis, comme toute cette génération, il ne s'est plus jamais arrêté. Il est même allé à Paris titiller la centrale de Poissy et la maison d'arrêt de Meaux. Départ le lundi à quatre heures du matin, retour dans le Cantal le vendredi. Des journées de douze heures. A cette époque c'était normal. *Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans...*

Son travail était simple, nous dit-il, mais il faut être touche-à-tout. Super-polyvalent, c'est le secret pour être un homme de terrain d'une petite commune comme la nôtre. Bien qu'il soit attiré par tout ce qui touche à l'eau, changer les compteurs, réparer les fuites et dieu sait qu'il y en a, il a obtenu aussi la qualification pour le gaz.

Une vie professionnelle bien remplie et même si la retraite est belle, il repasse de temps à autre au dépôt voir ses anciens collègues avec qui il a partagé tant de choses, dans une ambiance agréable et dans un respect mutuel.



Un accueil de loisirs est proposé au centre social du Carladès, sur réservation uniquement, aux enfants de 3 ans révolus à 13 ans, tous les mercredis après-midi pendant la période scolaire, avec ou sans repas.

Inscrivez votre enfant

Pour plusieurs inscriptions, une navette partant de Saint-Jacques-des-Blats peut être étudiée.



Stage du Stade aurillacois



C'est sous un soleil de plomb que les promeneurs ont pu apercevoir du 20 au 24 Juillet l'équipe de rugby du *Stade aurillacois* s'entraîner sur notre belle pelouse de Saint-Jacques-des-Blats, spécialement préparée par nos agents municipaux. En effet, grâce à la proximité avec le Lioran, et ce pendant plusieurs jours, nous avons eu l'honneur d'accueillir des vedettes du ballon ovale pour leur stage de début de saison



Ils demeurent avec nous

Didier Doly (6 janvier 2020)

C'est au hameau des Boissines, dans la maison familiale, que s'est installé Didier, pour le temps de sa retraite. Après avoir exercé plusieurs métiers, c'est le ramassage scolaire qui l'a fait connaître auprès des saint-jacquois.

___ * ___

Andrée Retourné (9 avril 2020)

Son décès subit a profondément ému les habitants du village et les membres de

l'association des *Aînés du Griou*. Très attachée à notre village où, avec son mari, ils avaient acheté une maison, Andrée s'était investie pendant quatre ans en tant que co-présidente du club des Aînés.

___ * ___

Marie-Jeanne Gard (9 avril 2020)

Marie-Jeanne repose à Saint-Jacques-des-Blats. Elle était la neuvième et dernier enfant d'Auguste Gard et Marie-Marguerite d'Authier

de Rochefort, propriétaires des terres du Sérieys. Institutrice à Paris puis à Orléans, elle est décédée à Aurillac et enterrée à Saint-Jacques.

— * —

Yvon Faraco (25 avril 2020)

Yvon a commencé sa carrière comme artisan chauffagiste puis a réorienté sa carrière à Mende où il tenait, avec son épouse, une discothèque. Amoureux du Lioran, il a tenu *Le Buron du Baguet* pendant dix ans avant de prendre sa retraite à Saint-Jacques-des-Blats. Il était père d'une fille, vivant à Lyon, et d'un garçon, vivant en Espagne.

— * —

Cyprien Quinquiry (21 mai 2020)

Homme discret, affable, plein d'humour, Cyprien a eu une vie bien remplie. Il a exercé son activité dans les travaux publics ; il participa

à la réalisation du tunnel sous la Manche Après avoir sillonné la France, il trouva refuge au hameau des Gardes.

— * —

Jean Garrigoux (27 mai 2020)

Après des années passées dans la région parisienne, Jean et son épouse reviennent, à la retraite, vivre à Saint-Jacques-des-Blats, le pays qui les a vu naître.

— * —

Marie-Louise Combelle (17 juillet 2020)

Membre d'une famille nombreuse, du hameau des Gardes, Marie-Louise, après des années vécues en région parisienne, a souhaité revenir au pays pour profiter de sa retraite. Elle est décédée à la maison de retraite de Vic-sur-Cère.

Courrier des associations

Les Aînés du Griou



Les *Aînés du Griou* sont notre association bien connue des saint-jacquoises et saint-jacquois. En 2019 nous avons fêté notre 30^{ème} anniversaire. C'est en 1989, que le club a été créé sous l'impulsion de Jacques Frescal, maire, et d'Henry Combette, conseiller municipal. Les principales activités de l'association sont

la fête patronale, l'organisation de voyages, le quine, le vide grenier, la galette des rois, le Noël des enfants de l'école, etc.

L'association régie sous la loi 1901 est regroupée au sein d'une fédération nationale : « *Génération Mouvement* ». Un conseil d'administration organise notre club. Il est composé de douze membres élus, deux présidentes, un trésorier, un secrétaire, et compte près d'une centaine d'adhérents. Nous communiquerons par l'intermédiaire du *Miroir des Blats*. Nous remercions la municipalité et ses agents communaux pour leurs aides.

En raison de la crise liée à la Covid 19, l'association n'a pas pu organiser ses manifestations cette année. Néanmoins nous continuons à assurer les réunions de notre conseil d'administration et réfléchissons à l'avenir pour respecter nos engagements envers nos adhérents, présents et futurs.

Thierry Pastre, secrétaire

La municipalité de Saint-Jacques-des-Blats remercie Les Aînés du Griou d'avoir co-financé l'achat de masques anti-Covid distribués aux habitants du village.

L'association de chasse

L'assemblée générale de notre association (loi 1901) de chasse communale agréée (ACCA) de Saint-Jacques-des-Blats s'est tenue le 9 août 2020.

Bilan moral

L'année passée, 12 lièvres ont été prélevés. Cette année nous n'avons pas fait de lâcher de lièvres en raison de la crise sanitaire ; il conviendra de voir l'an prochain si cela est possible. 133 faisans et 70 perdreaux ont été lâchés en trois fois, il en ressort que 46 faisans et 25 perdreaux ont été prélevés.

Plan de chasse 2019/2020

- 18 chevreuils réalisés sur 22 attributions ;
- 34 cerfs et biches réalisés sur 34 attributions ;
- 16 mouflons réalisés sur 17 attributions ;
- 3 chamois réalisés sur 6 attributions ;
- 8 sangliers réalisés. Etant donné que nous pouvons le tirer individuellement, le sanglier ne fait pas partie du plan de chasse, donc les attributions sont illimitées.

Plan de chasse 2020 2021

- 34 cerfs et biches sont attribués ;
- 22 chevreuils sont attribués ;
- 17 mouflons sont attribués ;
- 8 chamois sont attribués.

Groupement d'Intérêt Cynégétique

Les comptages ont montré que la population de mouflons est en légère baisse sur la zone du Plomb du Cantal mais satisfaisante par rapport aux autres territoires où le mouflon devient rare.

Garde-chasse

Jean Marc Chantal sera notre nouveau garde-chasse. L'ACCA remercie ses deux anciens gardes, Joseph Ladou et André Sournac pour leur travail effectué pendant de longues années.

Le *Miroir des Blats* est un trimestriel. Il est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du village. Vous pouvez le télécharger à partir du site électronique de la mairie. **Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse électronique.** Nous vous remercions de nous faire parvenir toutes les nouvelles qui méritent d'être publiées (et toutes le méritent).

Musée des Chazes



Le musée des Chazes, le long de l'Abiouradou, en contrebas de la RN122

Le musée des Chazes a prêté un tableau de l'artiste Marcel Gromaire, pour une exposition itinérante (musée Eugène-Boudin à Honfleur, musée Paul-Valéry à Sète, musée La Piscine à Roubaix). Dans cette œuvre, l'artiste a peint son ami Conrad Kickert, à l'Enclos de Talou dans la vallée de Chevreuse, dans les années 1920-25. Ce tableau avait été déjà prêté l'an dernier aux Vaux-de-Cernay.

Le musée des Chazes prête des tableaux au restaurant d'Adam Pasquier, *La Grange*, situé en face de la maison de santé de Vic-sur-Cère. « *La Grange* » ouvre avec l'automne le 22 septembre 2020.

Haut les masques, bas les pattes

Je me lève un matin et j'allume la télévision. Comme tous les matins, depuis un mois, je bois mon café en regardant, sur une chaîne d'information, des horreurs semblant sortir d'un film de science-fiction de troisième catégorie. L'Espagne annonce quatre cents morts ; l'Italie cinq cent quarante ; l'Allemagne part à la dérive ; et la Grande-Bretagne se perd dans un délire où elle se refuse à prendre toutes mesures sanitaires.

Et moi, que vais-je faire aujourd'hui ? J'ai rendez-vous avec l'équipe qu'a présentée Linda Bénard au premier tour des élections municipales, pour une distribution de masques à tous les habitants de la commune. Une fois arrivé dans cette petite salle de la mairie, la tension est palpable ; on n'est pas fâché mais on ne se serre pas la main, quant à la bise il faudra attendre que ça revienne à la mode. Bref, certains ne sont pas encore élus mais le souci n'est pas là, le temps est à l'action. Si certains sont plus à l'aise que d'autres dans cette opération presque militaire, du fait de leur ancienneté dans la commune, c'est bien toute l'équipe qui se met au travail. Il faut, en un minimum de temps, plier, étiqueter, emballer, pointer le plus grand nombre de colis, les classer par zone ou quartier, charger le tout dans les voitures

en direction des maisons, granges ou burons pour des livraisons express. Tout le monde a besoin de ces masques pour sortir faire ses courses.

Malgré les risques de contamination, la population tout entière de Saint-Jacques-des-Blats nous a ouvert (disons entrebâillé) ses portes pour récupérer les masques offerts par la région, le département et la commune, mais aussi pour nous remercier de notre implication dans ces moments difficiles. En vérité c'est bien peu de choses en comparaison de ceux qui sont, aujourd'hui encore, en première ligne. Pour eux mais aussi pour nos proches, pour les personnes qui nous sont chères, pour tous ces inconnus que nous croisons au quotidien, restons tous vigilants car ce n'est pas encore fini. Respecter les gestes barrières c'est dire oui à la vie.

Enrick Nieto

Une noble histoire de Saint-Jacques

(partie 1)

« Les cadets sans fortune ont épousé la fille du notaire, du praticien, de gros paysans. Ils peuplent les hameaux, vivent d'une vie rustique, rudes, fiers et gueux. Ils sont le trait d'union entre la famille plébéienne de leur femme et la souche noble dont ils sont sortis. Et l'on voit des familles essentiellement roturières de cultivateurs qui, à la suite d'une alliance souvent ancienne et très indirecte, ont quelques gouttes de sang noble dans les veines. »

vicomte de Miramon-Fargues, *Œuvres auvergnates*

C'était il y a plus de huit ans, un mercredi 25 avril 2012, alors que j'étais bien confortablement installé dans mon studio toulousain. En cette fin d'après-midi, je venais de découvrir l'association généalogique du Cantal *Aprogemere* qui avait pour but, entre-autre, l'indexation des états civils et des registres paroissiaux des communes de notre département (indexation toujours en cours à l'heure actuelle tant ce travail est titanesque). Et, une aubaine, ils avaient commencé par Saint-Jacques-des-Blats et Thiézac. Du coup, à l'aide de ce nouvel outil de recherche inespéré, c'en était fini des tâtonnements dans les mairies ou dans les registres des archives départementales durant des heures avec la crainte de ne jamais trouver ce que l'on cherche et la joie de trouver ce que l'on ne cherche pas... La construction d'un arbre généalogique (qui n'est qu'une facette de la généalogie) allait ainsi passer à la vitesse grand V, et je n'allais pas tarder à en faire l'admirable expérience.

Me voici donc installé devant mon écran d'ordinateur à la recherche de mes ancêtres lorsque je tombe sur un acte particulièrement intrigant que je reproduis intégralement ici :

« Mariage de caylane : L'an mil sept cent cinquante quatre et le vingt-septième jour du mois de juin après la publication des premiers bans d'entre Jean Fournols, fils légitime à Guillaume Fournols et à défunte Anne Delcher et d'Agnès Usse fille légitime à défunt Géraud Usse et a défunte Dame Marie Descorailles, vu la dispense des 2nde et 3^ème bans et ne s'étant présenté aucun empêchement civil ni canonique, leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme et teneur de l'église en présence d'antoine chiniard, d'antoine manhes, de raymond delrieu et de françois lauzet soussignés avec moi vicaire. » Cet acte des archives de la paroisse de Thiézac, comportait un élément qui allait plus que m'interroger : *« Dame Marie Descorailles »*. Ce nom réveillait en moi des souvenirs bien précis. Celui d'un livre dévoré à mon adolescence, *Mon Tout, Mon Roi*, de l'historienne Claude Grimmer, et qui racontait l'histoire superbe mais également terrible de Marie Angélique de Scorailles qui allait devenir Duchesse de Fontanges en entrant dans le lit du roi Louis XIV avant de mourir à vingt ans des suites de cette entrée dans les couches royales. Supposée née au château de Cropières, près de Raulhac, elle faisait l'admiration du Carladès, une rue de Vic portant d'ailleurs son nom. Et

voici que tombait dans mon arbre ce patronyme si empreint d'histoires, de chevalerie et noblesse auvergnates : Descorailles... de Scorailles... Ce pouvait-il qu'une branche de cette famille ait atterri à Thiézac sans que je ne le susse. Commença alors de nombreuses recherches qui s'avérèrent bien fructueuses : Jean Christophe de Scorailles-Fontenilhes s'était installé par son mariage avec une Marie Armandie dans un domaine dit du *Cher Bas*. Ce nom m'intriguait car il ne correspondait à aucun hameau connu de Thiézac. Jusqu'à ce qu'un jour, me baladant dans les éternels recoins de mon pays, une idée lumineuse m'éclaira l'esprit : le *Cher Bas* devait correspondre à l'actuel *Cher* au-dessus de Lescure. Pourquoi alors le nommer *Cher Bas* ? Tout simplement parce qu'avant la Révolution, Thiézac et Saint-Jacques ne faisait qu'une seule et même paroisse et qu'il fallait du coup différencier le *Cher* de Saint-Jacques (en amont du *Pas de Compaing*) et qui s'appelait alors le *Cher Haut* (j'ai d'ailleurs retrouvé des documents d'archives prouvant cette toponymie) du *Cher* de Thiézac qui nous intéresse ici. L'orthographe variant assez régulièrement aux cours des âges, on arrivait même à trouver *Chay bas*. Il est clair que cet endroit ne correspondait, avant la Révolution, à aucun lieu connu et que l'actuel *Cher* de Thiézac et le *Cher Bas* ou *Chay Bas* ne faisait qu'un seul et même lieu. Je retrouvais assez facilement (grâce à la base d'*Aprogemere*) le mariage religieux de ce Jean Christophe de Scorailles-Fontenilhes avec Marie Armandie en 1692 à Thiézac.

Et c'est ainsi que je pus, grâce aux travaux des généalogistes de l'époque retrouvés aux archives du département, remonter la lignée de cette illustre famille. Elle était originaire d'Escorailles (comme son nom l'indique), petit village près de Pleaux à l'ouest du Cantal et on en retrouvait des traces dès le X^{ème} siècle. On raconte que ce serait un prélat romain, Scorrus Aurelius, qui, s'étant installé dans la région, aurait donné son nom à cette illustre famille. Guyon et Raoul de Scorailles étaient des chevaliers partis en Terre Sainte lors de la première croisade en 1095. Ils avaient d'ailleurs rapporté de leur voyage oriental quelques reliques de Saint Côme et Saint Damien (patrons

des médecins et auxquels est encore dédiée la chapelle de l'hôpital d'Aurillac) qu'ils auraient déposées dans l'église de Brageac, près de Mauriac. Sans compter Algayette de Scorailles qui épousa Henri de Rodez, vicomte de Carlat, et qui fut à l'origine de la construction du château d'Entraygues en Aveyron. Louis de Scorailles, Sénéchal (sorte de grand préfet) du Limousin durant la période troublée de la Guerre de Cent Ans et j'en passe... Les Scorailles, haute figure auvergnate, avait essaimé jusque vers Agen. Je découvrais ainsi avec bonheur mais également un certain effroi, la densité de mon arbre généalogique jusque-là assez modeste, doubler, tripler, quadrupler à l'infini pour atteindre des proportions qu'il deviendrait par la suite très difficile de gérer : 10.000... 20.000... 50.000 individus y entraient ainsi par la seule porte de Jean Christophe de Scorailles-Fontenilhes. Et il y en avait pour tous les goûts : je me découvrais ainsi (comme bons nombres de saint-jacquois et de thiezacois) *ludovicien* c'est-à-dire descendant direct de Louis IX dit Saint Louis, roi de France au XIII^{ème} siècle. En effet, Jean Christophe de Scorailles-Fontenilhes avait pour parent lointain Marguerite de Valois, fille de Charles de Valois, lui-même fils de Philippe III, frère de Philippe IV le Bel, oncle de Philippe V le Long et père de Philippe VI de Valois. On dit d'ailleurs de ce Charles que la couronne de France lui a littéralement tourné autour sans jamais tomber sur sa tête. Les *Rois Maudits* de Maurice Druon ne se révélaient plus seulement un superbe roman épique mais devenaient une véritable chronique familiale. Et, de cette façon, c'était également les anciens rois d'Angleterre qui entraient dans mon histoire et avec eux, le Bienheureux Charles de Blois, prétendant au trône de Bretagne durant la Guerre de Cent Ans, les Turenne, les Noailles, Géraud d'Aurillac, père de Saint Géraud, les comtes de Champagne, les ducs de Bretagne et de Normandie jusqu'aux fameux Rodrigue et Chimène (héros du Cid de Corneille) dont j'aurais juré qu'ils n'étaient que des personnages de fiction... Sans oublier la famille de Dienne dont on disait de Joubert, l'un de ses plus grands représentants au XIV^{ème} siècle, qu'il fit construire une forteresse imprenable entre les

vallées de la Cère et de la Jordanne, sur un plateau qui porte encore aujourd'hui son nom et dont plusieurs de ses frères et neveux étaient affiliés à l'Ordre des Templiers et de Malte... C'était toute l'histoire de France qui tombait ainsi par baquet sur la plupart des saint-jacquois et des thiézaçois. Car Jean Christophe de Scorailles-Fontenilhes ne s'était pas contenté de s'installer simplement au Cher à Thiézac à la fin du XVII^{ème} siècle : il avait créé une véritable descendance dont j'ai recensé à ce jour plus de 1.100 individus. Habitants de Thiézac et de Saint-Jacques, il apparaissait que nous avions quasiment tous du sang bleu dans les veines.

Certes, fortement dilué mais tout de même... Ce n'était pas donné à toutes les généalogies. Pour ma part, ce sang était même double puisque Saint-Louis apparaissait dans mon arbre maternel mais également paternel. Mais la question primordiale qui se posait à présent, c'était de savoir comment diable un Scorailles était venu se perdre dans un lieu aussi reculé que la haute vallée de la Cère. Permettez-moi donc de vous conter cette histoire quelque peu rocambolesque, vous allez voir... (à suivre)

Claude Peyronnet-Testeil

Radotage d'un ronchon...

Nous habitons Saint-Jacques-des-Blats...

Autrefois, les Parisiens habitaient **A** Paris, maintenant ils habitent **SUR** Paris. Est-ce les progrès techniques ou leur hauteur de vue qui les ont transportés du dedans au dessus ? Ou est-ce leur pauvreté grammaticale qui leur donne l'impression d'habiter au-dessus de la mêlée ? Quoiqu'il en soit, les habitants des quartiers huppés de la capitale n'habitaient pas **à** Paris, ni **sur** Paris, ils habitaient Paris, tout simplement. Cela m'amène à Sacha Guitry qui snobait le monde, loin des querelles de particules grammaticales, en écrivant, du fond de sa prison, dans quelques notes appelées « *Toutes Réflexions faites* » (Les éditions de l'Elan, 1946) (p. 57) : « *Être Valentinois, c'est être natif de Valence, Draguignanais de Draguignan, et Briochain, de Saint-Brieuc – mais être Parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître. Et ce n'est pas non plus y être – c'est en être. Et ce n'est pas non plus y vivre – c'est en vivre. Car on en vit – et l'on en meurt. Être de Paris, ce n'est pas y avoir vu le jour – mais c'est y voir clair. On n'est pas de Paris comme on est de Clermont – mais on est de Paris comme on serait d'un Cercle. On est élu Parisien – élu à vie. C'est une dignité.* » Nous, nous habitons Saint-Jacques-des-Blats ; c'est un honneur que nous sommes moins de trois cents à partager (292 habitants), moins qu'une promotion de *polytechniciens*. Une élite, tout simplement.

Alexandre Puechvent



Miroir des Blats

bulletin municipal
15800 Saint-Jacques-des-Blats

06.71.41.48.23

miroir.blats@orange.fr

Ont collaboré à ce numéro...

Linda Bénard, Bernard Bruel, Yvonne Buisset, Lucas Combelle, Mélodie Cornut, Stéphanie Evannou, Christian Gard, Olivier Génin, Richard Gouze, Enrick Nieto, Thierry Pastre, Claude Peyronnet-Testeil, Marie Peyronnet, Marie-Jeanne Poudroux, Alexandre Puechvent, Marcel Trin, et les parents de Milo Pégrier et de Gabriel Marcombe.

Sommaire

Le mot du maire :	pp. 2
Le nouveau conseil municipal :	pp. 2-3
Les indemnités des élus :	p. 4
Vœux des lecteurs :	p. 4
Coup de gueule :	p. 5
Chemins de randonnée :	p. 6
Vie du village :	pp. 7-8-9
Stage du Stade aurillacois :	p. 10
Ils demeurent avec nous :	pp. 10
Courrier des associations :	pp. 11-12-13
Haut les masques, bas les pattes :	pp. 13-14
Une noble histoire de Saint-Jacques :	pp. 14-15-16
Radotage d'un ronchon :	p.16